

## OUVERTURE DU 1050<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE ST MICHEL D'AIGUILHE, 8 DECEMBRE 2011

*Intervention de Martin de Framond.*

Martin de Framond s'était donné pour mission de parler non pas du rocher, dont on a déjà beaucoup parlé, mais de ce qui est en-dessous du rocher, ce qui occupe le lieu du Serpent.

On n'a pas beaucoup d'écrits sur ce qui se passe au pied du rocher. Quelques traces de présence néolithique et gallo-romaine, mais pas suffisamment pour dresser un tableau de cette présence.

On ne sait pas si le fait qu'il y ait eu des établissements en rapport avec St Michel sur le territoire d'Aiguilhe est englobé dans ce qui serait un village d'Aiguilhe.

Seule petite lueur, à l'extrême fin du premier Moyen-âge, fin X<sup>ème</sup> siècle, l'acte de donation du rocher, **rendu accessible par l'escalier**, à l'église du Puy par le chanoine Truannus. Cette acte fait mention qu'auparavant, seuls les plus agiles des jeunes gens parvenaient à grimper sur ce rocher. On a pu penser (des auteurs du 19<sup>ème</sup> siècle) que cette escalade était en quelque sorte un rite de passage pour la belle jeunesse, une habitude, sur un rocher quand même pas anodin.

Alors, quelle est l'influence de ce rocher sur les rites et les mœurs ?

Quand il devient lieu de culte, il semble bien qu'Aiguilhe n'existe pas (l'acte de donation ne fait pas mention d'un village). Mais la donation porte aussi sur les bien-fonds, et sous-entend que la chapelle s'entretiendra avec ce qu'elle pourra rapporter, grâce aux pèlerinages, terroirs et cultures. Deux propriétés agricoles, deux « mas » se rattachent au rocher. Mas, cela signifie exploitation agricole, bois, champs, réserve de chasse. Mais on ne les nomme pas. L'explication la plus simple, c'est qu'ils n'ont pas de nom parce qu'ils sont au pied du rocher, faisant partie du lieu au point de n'avoir pas de nom particulier. Ils sont peut-être situés de part et d'autre de la Borne. Hypothèse : l'église du Puy, maîtresse d'Aiguilhe, y constitue une seigneurie ecclésiastique à mesure que le territoire se peuple. En 1068, un des ecclésiastiques fonde sur son propre patrimoine l'hôpital d'Aiguilhe. Signe sans doute que le village est en place. Ce n'est pas un hôpital pour les villageois, mais pour les pèlerins étrangers ; mais en général un tel hôpital est proche d'un lieu habité. A Aiguilhe, il est à l'extrémité Sud-est du bourg. Au Puy, il y a déjà plusieurs hôpitaux à la même époque, un au centre, les autres aux extrémités.

Le seigneur ecclésiastique prélève aussi sans doute sur une série de champs et de vignes les différentes dîmes (dîmes sur les récoltes, dîmes charnelles, etc...). Mais cette seigneurie n'est pas isolée dans son domaine, située juste à côté du Puy qui à cette époque est en train de devenir une cité. Est-ce qu'Aiguilhe est une ville ? Pas au départ : il lui manque pour cela une paroisse. Il y a un hôpital très beau, un *ξενοδοκία*, donc un hôpital accueillant des

Compte-rendu établi par R. Guilloux, d'après les notes de Marie-Thérèse et Romain Guilloux.

étrangers, la chapelle St Nicolas (puis St Clair), mais pas de paroisse. La seule explication raisonnable, c'est qu'elle dépend d'une autre paroisse. St Laurent ? sans doute pas, St Laurent a toutes les peines du monde à se faire reconnaître comme paroisse, pourtant elle possède un petit coin à elle, son cimetière. C'est le plus important pour une paroisse, le cimetière. Jamais St Michel d'Aiguilhe n'a eu son cimetière ! Les cimetières St Nicolas et St Clair, les gens d'Aiguilhe n'avaient pas le droit de s'y faire enterrer. Non, les gens d'Aiguilhe allaient se faire enterrer à St Georges, qui se trouvait à la place du Séminaire. Autour de la place St Georges, il y avait trois églises : St Georges, St Vozy, et St Agrève ; chacune avec son cloître et avec son cimetière. Les morts d'Aiguilhe sont place St Georges ! Le cœur de la communauté n'est pas dans la communauté.

Les gens perfectionnent leur terroir par un travail acharné de chaque instant, les bas-fonds de la Borne sont transformés en prés, faits à grand travail et grands conflits ! Les vignes poussent sur les coteaux. Elles produisent une piquette : un des usages du vin produit est de constituer un fond d'encre pour les notaires, il faut en effet pour cela quelque chose de très acide, et le vin d'Aiguilhe est acide à souhait. Un énorme travail est accompli, et au 14<sup>ème</sup> siècle, tout est installé, entouré de murs pour retenir les terres, l'ambiance de la zone à vigneron est très typée.

Les ponts, c'est une longue histoire. Les ponts ne valent que parce qu'il y passe des chemins. Et les chemins ont une longue histoire, avec ce qu'ils apportent de bon et de mauvais.

Les rases et les béals impliquent qu'il y a des moulins. Et les moulins, c'est une pompe à sous, un enjeu social. Au milieu du 14<sup>ème</sup> siècle (1439), on a un beau document qui montre Aiguilhe comme une seigneurie qui fonctionne. Le document précise ses limites avec la seigneurie de Polignac. On a une énumération de chemins, rivières, béals, murs de vigneron, le mandement ou ressort du château d'Aiguilhe. Qui dit château dit seigneurie, donc une justice. Aiguilhe à cette époque a une justice, un juge qui vient, se pose à l'endroit traditionnel, écoute les doléances et rend ses sentences. C'est le chapitre du Puy qui a sur Aiguilhe toute la justice, basse justice pour les petits délits, mais aussi haute justice : le juge d'Aiguilhe est habilité à faire couler le sang des habitants, donc Aiguilhe possède un lieu d'exécution où l'on procède de manière habituelle, peut-être à l'est ; avec un pilori. C'est sur la haute justice que se cartographient les délimitations.

Aiguilhe a des murailles, et est close. C'est le château qui veut ça, donc entre le 10<sup>ème</sup> et le 14<sup>ème</sup> siècle, le seigneur (le chapitre) est autorisé à bâtir des murailles. Il n'y a donc pas de paroisse, mais la sécurité physique est assurée. En 1349, Aiguilhe a le dos aux murailles. Le moulin de Jean Chabert, de feu Jean Chabert, des hoirs –donc un tel est mort, les héritiers n'ont pas eu le temps de faire le partage. Or en 1349, il y a la peste, on est en plein dans l'époque où ça meurt. Mais ceux dont on connaît les noms par les actes ne sont pas d'Aiguilhe. Il n'y a pas un aiguilhais parmi eux. Ce sont des ponots, bourgeois et marchands, propriétaires de bien-fonds à Aiguilhe. Vers le 15<sup>ème</sup> siècle, les Consuls du Puy s'inquiètent parce que la maison forte de la dame Goudet représente un point faible de l'enceinte

d'Aiguilhe : les propriétaires ont fait ouvrir des fenêtres. Or la maison est intégrée à l'enceinte. Les autorités font barreauder les fenêtres. Est-ce la maison qui est encore actuellement contre le rocher ? Il y a un fort qui fonctionne, y compris pour permettre à la population de s'abriter.

En 1575, le compois, (liste des contribuables d'Aiguilhe) permet de savoir combien il y a de maisons dans le fort d'Aiguilhe. Il y a d'après ce document 6 maisons, 6 maisons imposables s'entend. Il y a ceux aussi qui ne paient pas : l'Eglise est exempte de la taille réelle sur les biens et les personnes. Dans le fort d'Aiguilhe, il y a aussi l'hôpital. Et en dehors du fort, mais appuyées contre la muraille, il y a encore 6 maisons imposables. La muraille n'est donc sans doute guère efficace ! Dans le finage, à l'extérieur, on trouve 52 maisons, une fontaine, 4 moulins imposables. On relève 36 habitants (chefs de famille), qui tous possèdent une maison (sauf 6 ou 7), et dont 9 ont deux ou trois maisons. Cela fait au total quelques 150 ou 200 habitants. On ne connaît pas leur fortune, mais quelle part ils doivent payer sur leur bien. La plupart paye 1 ou 2 deniers. Le plus taxé l'est de 4 sous 15 deniers ; c'est un certain Lioutard. Une femme, Vidal Blanche, veuve d'Etienne Lioutard. Un seul prêtre, Jacques Brion, qui est mort, ses hoirs payent pour lui. Un noble, Gabriel d'Avignon, possède un moulin et un pré, et sans doute une maison au Puy. A part ça, ce sont des petites gens, un fournier, beaucoup d'épingliers, la fabrication d'épingles, peu rémunératrice, est semble-t-il développée sur Aiguilhe ; on a quelques noms : Jean Allary, Martin d'Ally, Michel Roussel ( !!!). Un Benoit et un Jean Bourdon, des laboureurs, une veuve du maçon François [Duye ?]<sup>1</sup> ; quelques sans profession, plutôt riches, mais on ne parle pas de bourgeois. Mais aussi des gens pauvres et très pauvres. L'ensemble paye 2 livres 18 sous. Le chapitre ne leur permet pas d'avoir une représentation communale. Un syndic, Jean Fruitier, peut-être le même qu'un Jean Fruitier épinglier, parle pour les autres.

Une autre communauté beaucoup plus importante est celle des forains (au sens d'étrangers à la ville) : des ponots au nombre de 102. La plupart ne possède qu'une parcelle, mais certains ont 5 parcelles. On trouve un bridier, un boucher, un peintre. Ils possèdent à Aiguilhe 22 maisons, mais aucune dans le fort. Certains ne sont peut-être pas ponots depuis très longtemps. Pierre Parrat a une maison, il est « abbé du clocher de la cathédrale du Puy »... autrement dit, sonneur. Messire Jean Simon Baye a 8 parcelles dont 3 maisons à Aiguilhe. Une de ces maisons est le four. Les cinq plus cotés payent plus de 13 sous. Noble Jacques Rochier de Maurin, 14 sous de taxe pour un moulin, Noble Michel Brun [de Lantriac ?] un grand pré de l'embouchure de la Borne, les Hoirs de Pierre [Servat ?] 38 sous, 4 deniers. Les ponots forment une écrasante majorité à Aiguilhe. Ils possèdent tous les moulins. La traile totale est de 13 livres, 16 sous, 6 deniers. La taille des ponts se monte à 2 l. 12 sous. Les forains ont aussi leur syndic, la répartition des impôts est faite par les deux syndics.

---

<sup>1</sup> Les mots entre crochets accompagnés d'un point d'interrogation sont les incertitudes liées à des difficultés de relecture de mes notes (R.G.)

En 1755, le rôle des impôts comporte le 20<sup>ème</sup> de l'industrie. Une petite dizaine de personnes, le plus souvent des grangiers des nobles et des grands bourgeois. Les meuniers qui tiennent les moulins d'Aiguilhe sont des ponots. Ils ont leurs représentants sur place.

En 1791, les paroisses forment dans presque toute la France la base sur laquelle sont établies les communes... or Aiguilhe n'est pas une paroisse. Mais dans le Velay, les choses sont plus compliquées, car la collecte des impôts n'est pas gérée par les paroisses, mais par les mandements seigneuriaux. De plus, la vieille paroisse St Georges avait disparu, lorsque le clergé du Puy en démoli les bâtiments pour construire le séminaire. Quel rattachement paroissial pour Aiguilhe à cette époque ? On ne le sait pas. Toujours est-il qu'Aiguilhe s'est retrouvée être une commune, sans jamais avoir eu de paroisse.

A l'occasion d'une question, précision : en 1420, lors de la lutte entre les Armagnacs et les Bourguignons, les ponots auraient voulu englober dans leurs murailles le rocher d'Aiguilhe pour plus de sécurité.